

Faculté des arts

Téléphone : 514 987-3182

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

OBJECTIFS

Ce programme est conçu pour offrir une formation polyvalente aux enseignants de la danse en milieu du loisir au-delà des genres ou styles de danse. Cette formation de base en pédagogie vise à développer des compétences dans plusieurs sphères de la profession et peut être envisagée dans la double perspective de formation, tant initiale que continue. Plus précisément, elle permettra d'acquérir des connaissances en danse par des cours pratiques et théoriques tels que l'éducation somatique et l'analyse fonctionnelle et qualitative du mouvement, l'anatomie, l'histoire et la psychologie du développement. Elle permettra également d'acquérir les connaissances essentielles en lien avec le processus d'apprentissage, la relation d'enseignement, les stratégies pédagogiques, les rudiments de la planification de cours, l'exploration des rapports de la danse avec la musique, les éléments de réflexion sur la transmission d'une technique corporelle et artistique et l'expérimentation pratique en contexte de stage en milieu du loisir. Cette formation prendra en compte les dimensions sociale, cognitive et affective par la possibilité de réseautage et de développement professionnel.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce programme n'est pas contingenté.

Les admissions à ce programme ont lieu au trimestre d'automne seulement. Admission à l'hiver à temps partiel uniquement. Seules les candidatures sur la base *Études universitaires* ou les candidatures jugées exceptionnelles sur la base de l'expérience pourront être admises au trimestre d'hiver, sous réserve de l'autorisation de la direction du programme.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique linguistique de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente, être âgé d'au moins 21 ans et avoir atteint le niveau intermédiaire en danse.

ou

Bases études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire en danse au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint le niveau intermédiaire en danse.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir atteint le niveau intermédiaire en danse.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse (évalué lors de l'audition ou de la présentation vidéo en format VHS ou DVD pour la base d'études hors Québec, sauf pour la base expérience).

Méthode et critères de sélection

Le candidat sera convié à une audition permettant d'évaluer son niveau en danse ainsi que le potentiel de transmission. Dans ce cadre, un court entretien permettra de connaître la motivation du candidat pour entrer dans le programme.

Audition en 2 volets (ou, pour la base Études hors Québec, présentation vidéo en format VHS ou DVD) : 100%

- Solo (proportion de 60 % de la note finale) :
Capacité techniques : alignement dynamique, coordination, aisance et musicalité, capacité de composition d'une séquence de mouvements, capacité d'interprétation.
Note de passage pour ce volet de l'audition : 60 %
- Micro-enseignement (proportion de 40 % de la note finale) :
Capacité à transmettre le matériel gestuel : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique, qualité de l'interaction.
Note de passage pour ce volet de l'audition : 60 %

La moyenne compilée des deux volets de l'audition (solo et micro-enseignement) doit être de 60 %.

Les candidatures sur la base Études universitaires ou les candidatures jugées exceptionnelles sur la base de l'expérience seront exemptées de l'audition.

Régime d'études et durée maximale des études

Les admissions à ce programme à temps complet ou à temps partiel ont lieu à l'automne seulement. Exceptionnellement, il est possible d'être admis au programme au trimestre d'hiver à temps partiel seulement, sous réserve de l'autorisation de la direction du programme. La durée maximale des études est de trois trimestres, soit un an, à temps complet, et de douze trimestres, soit quatre ans, à temps partiel.

COURS À SUIVRE

Passerelles

Les candidats intéressés à poursuivre leurs études au Baccalauréat en danse pourront se voir reconnaître un certain nombre de cours du certificat avec l'autorisation de la direction du programme. (Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours obligatoires suivants (27 crédits) :

DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1033	Le mouvement dansé
DAN1040	Histoire de la danse au XXe siècle
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
DAN3055	L'enseignement de la classe technique
DAM6001	Activité de synthèse
DAM6301	Stage d'enseignement en milieu récréatif (Pour l'étudiant du baccalauréat en danse : aucun préalable. Pour l'étudiant du certificat inscrit à temps partiel : préalable DAM6001; l'étudiant à temps complet devra être inscrit simultanément au DAM6001.)
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN404X	Improvisation à la manière de...
DAM500X	Atelier intensif
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAM6431	Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel

Ou tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

Note à propos du cheminement :

Les étudiants sont fortement encouragés à s'inscrire aux cours selon la séquence qui sera proposée par la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le cours KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse est un cours-année (automne-hiver).
- Conditions d'accès du cours DAM6001 : l'étudiant devra avoir réussi 12 crédits du programme de certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir.
- Conditions d'accès du cours DAM6301 : l'étudiant devra être inscrit ou avoir complété le cours DAM6001 et doit obtenir l'autorisation de la direction du programme avant d'amorcer ce stage d'enseignement en milieu récréatif.

DESCRIPTION DES COURS

DAM500X Atelier intensif

Ce cours permet à l'étudiant de se confronter aux conceptions et pratiques actuelles en danse auprès de créateurs et théoriciens canadiens ou étrangers. Contenu variable déterminé selon les besoins des étudiants en fonction des directives du comité de formation corporelle du département de danse.

DAM6001 Activité de synthèse

L'étudiant, sous la responsabilité d'un superviseur universitaire, réalise un projet personnel de synthèse aux moyens d'observations, d'analyses de pratiques et de bilans de compétences. Ce projet permet d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises en cours de formation. Dans le cadre du certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir, ce projet prépare l'étudiant au stage supervisé DAM6301 par l'élaboration d'un plan d'intervention qui sera mis en œuvre dans le stage. Arrimage des connaissances acquises dans les champs suivants : interprétation et création chorégraphique; enseignement de la classe technique, théories du mouvement dansé et de l'apprentissage en danse et histoire de la danse. Élaboration d'un plan d'intervention pour l'enseignement de la danse en milieu du loisir. Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1-2-3-5-11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Condition d'accès : Pour les étudiants du baccalauréat : Avoir réussi 60 crédits du Baccalauréat en danse.

Pour les étudiants du certificat : Avoir réussi 12 crédits du certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir.

DAM6301 Stage d'enseignement en milieu récréatif

L'étudiant, sous la responsabilité d'un superviseur universitaire, met en application un plan d'intervention pédagogique en milieu du loisir adapté à une clientèle ciblée. Trois types de stages, conjugués à des séminaires universitaires, permettent de répondre aux différents besoins de formation des étudiants inscrits au programme de certificat : stage supervisé, stage en cours d'emploi, stage sous forme de classes d'application. Au terme de ce stage, les compétences professionnelles que l'étudiant doit développer au cours de sa formation seront évaluées. Ce stage est d'une durée de 45 heures réparties à raison de 30 heures de pratique d'enseignement en milieu du loisir étalées sur la session et de 15 heures d'accompagnement réflexif sous forme de séminaires à l'université animés par le superviseur du stage. Ce stage sera précédé d'activités préparatoires, comme l'état de la question de la danse en milieu récréatif, les conditions favorables à l'apprentissage, les stratégies d'enseignement de la danse en fonction de diverses clientèles, le bilan de compétences. Il sera suivi d'activités d'intégration. Des rapports seront exigés. Ce cours favorise le développement de compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les 1-2-3-4-5-6-9-11 et 12 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 portant sur l'ouverture à la diversité culturelle ajoutée à la formation à l'enseignement offerte à l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Condition d'accès : L'étudiant doit obtenir l'autorisation de la direction du programme avant d'amorcer ce stage.

Préalable(s) : Pour l'étudiant du baccalauréat en danse : aucun préalable. Pour l'étudiant du certificat inscrit à temps partiel : préalable DAM6001 Activité de synthèse; l'étudiant à temps complet devra être inscrit simultanément au DAM6001 Activité de synthèse.

DAM6431 Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier les besoins et les caractéristiques motrices, affectives et intellectuelles d'une clientèle cible soit en milieu professionnel ou de loisir; de planifier et réaliser un projet d'enseignement et d'en évaluer les résultats; de collaborer à la mise sur pied d'un projet de formation; d'élaborer un projet de promotion de la danse; de produire un événement-danse en fonction d'un milieu donné. Programmes de formation des établissements concernés. Danse en milieu diversifié: état de la question. Inventaire des ressources didactiques disponibles et propres à leur milieu donné. Stratégies de promotion de la danse. Clientèles : nature, caractéristiques, besoins spécifiques.

DAM1022 Fondements du mouvement selon l'éducation somatique

Ce cours vise à initier l'étudiant à différentes approches somatiques en usage dans le milieu de la danse; à le rendre apte à modifier son organisation corporelle en vue

d'une optimisation de son rendement fonctionnel et expressif; effectuer une réflexion critique par rapport à la formation pratique du danseur. Cours axé sur l'expérimentation et l'analyse qualitative des structures corporelles, de leurs fonctions cinétiques et du potentiel expressif qui en découle. Définition de l'éducation somatique. Spécificité de différentes approches somatiques (Alexander, Body-Mind Centering, Bartenieff, Feldenkrais, Kinetic Awareness, Ideokinesis, Pilates, etc.). Thèmes de travail en éducation somatique. Stratégies pédagogiques en éducation somatique. Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

DAN1033 Le mouvement dansé

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à nommer, préciser et développer ses propres qualités expressives; démontrer une maîtrise théorique et pratique du rythme; interpréter efficacement des enchaînements dansés avec expressivité et musicalité; générer du mouvement avec ou sans contrainte expressive ou rythmique; élaborer de courtes séquences dansées et les décrire; analyser des rythmes et des structures musicales; développer des outils de notation personnels; observer le mouvement dansé. Travail d'improvisation et de composition à partir de principes inspirés entre autres de la théorie de Rudolf Laban et de notions rythmiques inspirées, entre autres, de la théorie de Jacques Dalcroze. Ce cours est suivi d'un laboratoire d'une heure et trente minutes.

DAN1040 Histoire de la danse au XX^e siècle

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier et différencier les différents courants chorégraphiques du XX^e siècle; de situer ces courants chorégraphiques dans le temps et dans leur contexte social; de caractériser les différents styles en danse dont : ballet classique, ballet moderne, danse néoclassique, danse contemporaine, danse jazz, danse postmoderne et autres; d'analyser l'expression chorégraphique en rapport avec les phénomènes culturels et l'évolution des autres arts.

Surviv des courants chorégraphiques qui ont révolutionné l'art de la danse depuis plus d'un siècle : les théoriciens précurseurs Delsarte-Dalcroze-Laban; les artistes fondateurs dont Duncan, Fuller, St Denis, Shawn; l'Ausdruckstanz allemande et la «modern dance» américaine; les écoles chorégraphiques occidentales notamment Graham, Limon, Cunningham Wigman; l'expérimentation chorégraphique en ballet de la période Diaghilev jusqu'au ballet moderne; le courant postmoderne américain de Cunningham à Judson Church et Grand Union; le néo expressionnisme allemand : Bausch, Hoffmann, Linke; la danse butô. Ce cours est suivi d'un laboratoire d'une durée de 3 heures.

DAN2061 Laboratoire d'apprentissage en danse: créer, interpréter, apprécier

Ce cours pratique vise à former un étudiant réflexif et coopératif capable de rendre compte de ses expérimentations des démarches liées aux compétences en danse (créer, interpréter, apprécier) et ce, pour développer une vision intégrée de la discipline en fonction des différents contextes de la pratique professionnelle; De mieux comprendre les enjeux de l'acte d'apprendre à être compétent en danse pour les intégrer dans la conception et l'animation d'une situation d'enseignement-apprentissage. Le cours s'appuie sur une vision contemporaine de l'éducation. Les diverses tâches d'apprentissage expérimentées en groupes de coopération ou individuellement, sont accompagnées d'un temps d'observation, d'analyse, de questionnement et d'échange qui se poursuit par la rédaction d'un journal de bord et par des communautés de lecture qui permettent la construction des savoirs. Le contenu traitera des éléments suivants: la danse comme discipline artistique et matière pédagogique, les composantes des compétences (créer, interpréter, apprécier), la dynamique de création, les stratégies cognitives inhérentes au développement des compétences, les éléments du langage de la danse, l'analyse réflexive, les conditions d'apprentissage, la coopération, les stratégies de communication et d'animation et les différents contextes de la pratique professionnelle (éducation, récréation, formation professionnelle). Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 3-4-9 et 11, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Condition d'accès : Être admis au baccalauréat en danse ou au certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir.

DAN250X Atelier pratique en danse

Ce cours permet à l'étudiant de se confronter aux conceptions et pratiques actuelles en danse auprès de créateurs et théoriciens canadiens ou étrangers. Contenu variable déterminé selon les besoins des étudiants en fonction des directives du comité de programme de premier cycle en danse. Diverses approches pédagogiques selon la pratique du spécialiste : classe de maître, improvisation, approche par projet, travail en groupe, en sous-groupe ou individuel, approche interculturelle, etc.

DAN3055 L'enseignement de la classe technique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de discerner en manifestant un sens critique sur la classe technique en danse; de décrire les apprentissages d'ordre moteur, cognitif et affectif requis en classe de technique de danse, et de les ajuster à différents niveaux d'apprentissage; de reconnaître des conditions d'apprentissage propices aux gains en apprentissage; d'estimer la pertinence d'activités d'apprentissage (contenu et approche pédagogique) en fonction d'un contexte spécifique; de se familiariser avec les habiletés d'intervention essentielles à la conduite de la classe technique : la présentation de la tâche, la conduite de l'exécution, la distribution des feedback sur les réponses. Cours axé sur l'observation, l'analyse et l'expérimentation d'une variété de situations reliées à

CERTIFICAT EN PÉDAGOGIE DE LA DANSE EN MILIEU DU LOISIR

l'enseignement de la classe technique. Considération des rôles de la classe technique dans l'entraînement des danseurs. Objectifs de la classe technique. Apprentissages fondamentaux aux plans moteur, cognitif et affectif. Connaissances, habiletés et attitudes des enseignants. Dimensions de l'environnement d'apprentissage. Tendances de formation en danse.

DAN3080 Introduction à l'écriture chorégraphique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de développer une écriture chorégraphique cohérente en élaborant des phrases gestuelles mettant à profit ses acquis (techniques, rythmiques, musicaux, expressifs, cognitifs); de collaborer à l'écriture chorégraphique d'autres étudiants du groupe en agissant à titre d'interprète; d'observer, analyser et commenter ses propres réalisations et celles des autres étudiants du groupe. Ateliers pratiques d'élaboration, d'expérimentation et de réalisation à titre de chorégraphe et d'interprète. Observation et analyse de réalisations faites en classe et sur vidéo. Considération des composantes du mouvement dansé : le geste, le temps, l'énergie. Mécanismes de la création en danse : l'imaginaire, les sources, la motivation, l'intuition, l'instinct, le risque. Construction de courts essais chorégraphiques appliquée à un solo, un duo, un groupe.

DAN404X Improvisation à la manière de...

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de générer spontanément du mouvement dansé ainsi que de prendre conscience des résistances ou des blocages de divers ordres entravant cette capacité; d'appliquer les moyens appropriés pour apprivoiser et dépasser les résistances ou blocages; d'identifier les mécanismes et les exigences mis en jeu dans l'improvisation; d'appliquer ces mécanismes et exigences à divers exercices d'improvisation de types : solo, duo, groupe; de situer l'improvisation comme finalité et comme outil de développement en interprétation et en création. Ateliers pratiques d'expérimentation de divers types, contextes et stimuli d'improvisation. Considération des composantes du mouvement dansé comme assises de l'improvisation en danse. Mécanismes de l'improvisation : abandon, contrôle, risque, fluidité, action et mémoire, etc. Exigences de l'improvisation : savoir-être et savoir-faire, générosité, humilité, engagement et intégrité.

DAN5288 Production et mise en marché d'un événement

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de décrire les tâches, les rôles et les responsabilités des différents intervenants reliés à un groupe de production responsable d'un événement artistique; de maîtriser divers aspects concernant la coordination et l'administration d'une

production d'événement artistique; d'établir un échéancier de travail pour chacune des étapes de production; d'analyser et élaborer des stratégies de publicité et de mise en marché pour un éventail d'événements artistiques en danse; de développer des outils de promotion favorisant le développement du public pour la danse; de saisir les différents contextes de diffusion et comprendre l'impact de ces lieux sur la mise en marché d'un événement artistique et le développement du public cible. Production d'un événement artistique : organisation d'un groupe de production; élaboration d'un budget de production; élaboration d'un échéancier de travail pour les différents secteurs de production. Mise en marché d'un événement artistique en danse : connaissance du produit artistique et de stratégies de mise en marché; analyse et élaboration d'outils de promotion; étude des aspects reliés au développement du public.

KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Ce cours vise à permettre aux étudiants de prendre conscience des composantes anatomiques, biomécaniques, cinésiologiques et neurocinétiques du mouvement en danse et de les aider à optimiser, dans la limite de leurs capacités, leur performance de danseurs. Analyse du mouvement en danse et de ses exigences spécifiques : anatomie fonctionnelle, éléments de biomécanique, de cinésiologie et de neurocinétique. Notions de physiologie à la base de l'entraînement et de la performance des danseurs. Sensibilisation aux contraintes et aux conditions nécessaires à la saine pratique de la danse, notions élémentaires de traumatologie. Initiation à l'autoévaluation des capacités de mouvement. Cours réparti sur deux trimestres. Exposés et mises en situation.

PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : connaître les différentes étapes de développement de l'enfant entre six et dix-huit ans tout en ayant en perspective les variations individuelles et culturelles de même que les facteurs environnementaux, biologiques et génétiques qui influencent le développement de l'individu; exprimer un point de vue personnel sur l'ensemble des questions qui touchent la psychologie du développement de l'enfance et de l'adolescence; appliquer les notions acquises dans ce cours à son domaine d'étude ou de travail et dans leurs relations éducatives avec des enfants et des adolescents. Aperçu historique et socioculturel des conceptions de l'enfance et de l'adolescence. Étapes du développement de l'enfant de la naissance à l'âge scolaire. Grandes étapes du développement physique, psychomoteur, cognitif, socioaffectif et psychosexuel de 6 à 18 ans.

CERTIFICAT EN PÉDAGOGIE DE LA DANSE EN MILIEU DU LOISIR

Cheminement à temps complet

Trimestre d'automne

DAN2061 Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier	DAN3055 L'enseignement de la classe technique	DAN1033 Le mouvement dansé	DAN1040 Histoire de la danse au XXe siècle	Cours au choix*	KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse Cours année
---	---	----------------------------	--	-----------------	--

Trimestre d'hiver

DAN1022 Fondements du mouvement selon l'éducation somatique	PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence	DAM6001 Activité de synthèse	DAM6301 Stage d'enseignement en milieu récréatif (Pour l'étudiant du baccalauréat en danse : aucun préalable. Pour l'étudiant du certificat inscrit à temps partiel : préalable DAM6001; l'étudiant à temps complet devra être inscrit simultanément au DAM6001.)	Cours au choix*	
---	---	------------------------------	---	-----------------	--

Trimestre d'été

Cours au choix*

*Le cours au choix peut être suivi à l'un ou l'autre des trois trimestres.

Les cours comportent 3 crédits.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le **10 juin 2010**, son contenu est sujet à changement sans préavis.